

2022-1471
2022-11-07

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 12/01/2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant le naled SRD2022-01. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pma.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

GROUPE 1 B INSECTICIDE

BASE

DIBROM®

INSECTICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
COMMERCIAL

NE PAS appliquer ce produit en zone résidentielle. On entend par « zone résidentielle » tout endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après une application, y compris à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, des écoles, des édifices publics et de tout autre endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées. Il est interdit aux particuliers et aux autres utilisateurs non certifiés d'utiliser ce produit.



DANGER

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 7442 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Naled 900 g/L

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT,
D'UN INCÉDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT,
APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT : 1-800-561-8273.

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

789 DONNYBROOK DRIVE

Dorchester, Ontario

N0L 1G5

1-800-328-4678

CONTENU NET : 1L-10 L

11/12

2022-1471
2022-11-07

GROUPE 1 B INSECTICIDE

FRONT

DIBROM®

INSECTICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
COMMERCIAL

NE PAS appliquer ce produit en zone résidentielle. On entend par « zone résidentielle » tout endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après une application, y compris à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, des écoles, des édifices publics et de tout autre endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées. Il est interdit aux particuliers et aux



autres utilisateurs non certifiés d'utiliser ce produit. DANGER
POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 7442 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Naled 900 g/L

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT,
D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT,
APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DRIVE
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-328-4678

CONTENU NET: 1L-10 L

11/12

PRÉCAUTIONS POUR LA SANTÉ HUMAINE :

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un nébulisateur/brumisateurs portatif.

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

NE PAS utiliser ce produit à l'intérieur d'une serre ou de toute autre structure.

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques ni de les charger à bord de l'aéronef.

Appliquer ce produit seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de l'inversion des températures, de l'équipement d'application et des réglages de pulvérisation

ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

Observer les exigences concernant l'équipement de protection individuelle, les mesures techniques de protection et les restrictions pour les différents scénarios de mélange, de chargement et d'application appropriés, décrits dans le tableau ci-dessous :

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Pulvérisateur à rampe	Système fermé de mélange/chargement requis ¹ Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.	Cabine ouverte : Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Pendant l'application en cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.	25 kg p.a. ou 22,5 L
		Cabine fermée ² : Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Le port des gants n'est pas requis en cabine fermée.	40 kg p.a. ou 36 L

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Pulvérisateur pneumatique	<p>Système fermé de mélange/chargement requis¹ Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p>	<p>Cabine ouverte : Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p> <p>Porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques. Le couvre-chef peut consister en un surcoiffé résistant aux produits chimiques, un chapeau étanche à l'eau à large bord résistant aux produits chimiques ou un capuchon offrant une protection suffisante de la nuque.</p> <p>Pendant l'application en cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.</p>	4,4 kg p.a. 3,96 L
		<p>Cabine fermée²: Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Le port des gants n'est pas requis en cabine fermée.</p>	16 kg p.a. ou 14,4 L
Par voie aérienne	<p>Système fermé de mélange/chargement requis¹ Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.	62 kg p.a. ou 55,8 L

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Pulvérisateur à réservoir dorsal et pistolet à pression mécanique	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.		0,3 kg p.a. 0,27 L
Pulvérisateur à main à pression manuelle	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.		0,7 kg p.a. ou 0,63 L

¹ Un système fermé de mélange et de chargement permet de retirer un pesticide de son contenant original et de rincer, mélanger, diluer et transférer le produit avec des boyaux, des tuyaux et des raccords suffisamment étanches pour prévenir toute exposition au pesticide ou à la solution de rinçage.

² Une cabine fermée offre une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire un dispositif de filtration des poussières et des embruns et/ou un dispositif de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine.

³ Ces restrictions sont mises en place afin de réduire au minimum l'exposition individuelle des travailleurs. L'application peut devoir être effectuée sur plusieurs jours ou par plusieurs travailleurs.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pour y effectuer des activités tant que le délai de sécurité (DS) de 48 heures n'est pas écoulé.

Si des animaux doivent être manipulés dans les 48 heures suivant l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les abeilles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets néfastes sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité. Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la

2022-1471

2022-11-07

période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer le produit si une pluie abondante est prévue.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce concentré peut provoquer des lésions de la peau.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Utiliser des gants imperméables et un écran facial ou des lunettes à coques quand on manipule le concentré.

Nocif en cas d'ingestion.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et l'eau potable.

Ne pas utiliser ou entreposer à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

Peut corroder l'équipement de vaporisation en métal. Laver l'équipement à fond après l'utilisation.

Ce produit peut être nocif pour les abeilles.

Éviter de faire le traitement pendant les périodes d'activité des abeilles.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet CropLife Canada à www.croplife.ca/.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-561-8273. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. Ce produit doit être appliqué en fonction des spécifications suivantes :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation minimal de 10 litres par hectare.

• .

2022-1471

2022-11-07

- dilué par jour.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2022-1471
2022-11-07

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le naled est un inhibiteur de la cholinestérase. Voici des symptômes typiques d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase : maux de tête, nausée, étourdissements, transpiration, salivation, écoulement nasal et larmoiement. Dans les cas graves, les symptômes peuvent évoluer et prendre la forme de fibrillation musculaire, de faiblesses, de tremblements, de perte de coordination, de vomissements, de crampes abdominales et de diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire qui s'accompagne d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, le dosage de la cholinestérase plasmatique et globulaire peut donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). L'antidote à privilégier est l'atropine, et uniquement par injection. Les oximes, comme le chlorure de pralidoxime, peuvent exercer un effet thérapeutique s'ils sont administrés tôt, et uniquement s'ils sont combinés à l'atropine. Dans les cas d'intoxication aiguë grave, il faut recourir aux antidotes immédiatement après avoir pratiqué une intubation et rétabli la respiration. S'il s'agit d'une exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant. **NOTA** : Ce produit contient un solvant qui est un distillat de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE :

Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

®DIBROM est une marque déposée d'AMVAC CHEMICAL CORPORATION.

2022-1471
2022-11-07

GROUPE 1B INSECTICIDE

DATAPAK

DIBROM®

INSECTICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
COMMERCIAL

NE PAS appliquer ce produit en zone résidentielle. On entend par « zone résidentielle » tout endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après une application, y compris à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, des écoles, des édifices publics et de tout autre endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées. Il est interdit aux particuliers et aux autres utilisateurs non certifiés d'utiliser ce produit.



DANGER

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION 7442 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Naled 900 g/L

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT,
D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT,
APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DRIVE
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-328-4678

CONTENU NET: 1L-10 L

11/12

LIMITATIONS GÉNÉRALES

Ne pas utiliser avec des produits contenant du trichlorfon ou du dichlorvos.

COMPATIBILITÉ: Ce produit est compatible avec la plupart des insecticides et fongicides. Ne pas l'utiliser avec des matériaux alcalins tels que la chaux ou la bouillie bordelaise.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Insecticide de DIBROM, insecticide ou acaricide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide de DIBROM et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Insecticide de DIBROM ou les insecticides ou acaricides du même groupe 1B avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, Loveland Products Canada Inc. au 1-800-328-4678 ou à www.uap.ca.

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Pour plus de renseignement, voir le MODE D'EMPLOI, Application aérienne.

2022-1471

2022-11-07

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

Appliquer ce produit seulement lorsque les conditions météorologiques au site de traitement permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables propres à l'application par voie aérienne décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde à l'intention des préposés :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques ni de les charger à bord de l'aéronef.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminées régulièrement.

PRÉCAUTIONS POUR LA SANTÉ HUMAINE :

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un nébulisateur/brumisateuf portatif.

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne, à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi pour une culture particulière.

.Appliquer ce produit seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de l'inversion des températures, de l'équipement d'application et des réglages de pulvérisation

VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Observer les exigences concernant l'équipement de protection individuelle, les mesures techniques de protection et les restrictions pour les différents scénarios de mélange, de chargement et d'application appropriés, décrits dans le tableau ci-dessous :

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Pulvérisateur à rampe	<p>Système fermé de mélange/chargement requis¹</p> <p>Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p>	<p>Cabine ouverte : Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p> <p>Pendant l'application en cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU du ne boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides .</p>	25 kg p.a. ou 22, 5 L
		<p>Cabine fermée² : Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.</p> <p>Le port des gants n'est pas requis en cabine fermée.</p>	40 kg p.a. ou 36 L

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Pulvérisateur pneumatique	<p>Système fermé de mélange/chargement requis¹ Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p>	<p>Cabine ouverte : Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.</p> <p>Porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques. Le couvre-chef peut consister en un surôit résistant aux produits chimiques, un chapeau étanche à l'eau à large bord résistant aux produits chimiques ou un capuchon offrant une protection suffisante de la nuque.</p> <p>Pendant l'application en cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.</p>	4,4 kg p.a ou 3,96 L
		<p>Cabine fermée² : Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.</p> <p>Le port des gants n'es pas requis en cabine fermée.</p>	16 kg p.a ou 14,4 L

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et mesures techniques de protection		
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application	Quantité maximale de produit manipulée par jour ³
Par voie aérienne	Système fermé de mélange/chargement requis¹ Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.	62 kg p.a. ou 55,8 L
Pulvérisateur à réservoir dorsal et pistolet à pression mécanique	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.		0,3 kg p.a. ou 0,27 L
Pulvérisateur à main à pression manuelle	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.		0,7 kg p.a. ou 0,63 L

¹ Un système fermé de mélange et de chargement permet de retirer un pesticide de son contenant original et de rincer, mélanger, diluer et transférer le produit avec des boyaux, des tuyaux et des raccords suffisamment étanches pour prévenir toute exposition au pesticide ou à la solution de rinçage.

² Une cabine fermée offre une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire un dispositif de filtration des poussières et des embruns et/ou un dispositif de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine.

³ Ces restrictions sont mises en place afin de réduire au minimum l'exposition individuelle des travailleurs.
L'application peut devoir être effectuée sur plusieurs jours ou par plusieurs travailleurs.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pour y effectuer des activités tant que le délai de sécurité (DS) de 48 heures n'est pas écoulé.

Si des animaux doivent être manipulés dans les 48 heures suivant l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques.

2022-1471
2022-11-07

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :TOXIQUE pour les organismes aquatiques.
Respecter les zones tampons spécifiées au **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les abeilles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets néfastes sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité. Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer le produit si une pluie abondante est prévue.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

MODE D'EMPLOI

Pour protéger les pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles sous la rubrique **PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT**.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression d'organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-delà des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs, fermer les buses orientées vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

Application par voie aérienne :

2022-1471

2022-11-07

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences se formant en bout d'aile de l'aéronef. La longueur occupée par les buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Appliquer ce produit uniquement à l'aide d'un équipement pour aéronef à voilure fixe ou tournante réglé pour fonctionner dans les conditions atmosphériques de la région, aux doses et aux conditions précisées sur l'étiquette.

Les doses d'application, les conditions et les mises en garde figurant sur l'étiquette sont spécifiques à chaque produit. Lire toute l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. N'appliquer qu'à la dose recommandée sur l'étiquette pour les applications par voie aérienne. Si aucune dose n'est indiquée pour cet emploi, le produit ne peut être appliqué à l'aide d'un équipement aérien, quel qu'il soit.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Zones tampons

Aucune zone tampon de pulvérisation N'EST REQUISE pour les utilisations au moyen d'un équipement d'application portatif qui sont permises sur la présente étiquette.

Il est nécessaire que les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, sous le vent, la plus rapprochée de l'habitat sensible, qu'il s'agisse d'un habitat d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, criques, marais, réservoirs, milieux humides), d'un habitat estuarien ou d'un habitat marin.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon sans pulvérisation (en mètres) requise pour la protection des :			
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens et marins d'une profondeur de :	
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Plantes ornementales d'extérieur		10	4	1	1
	Oignons (bulbes et semences uniquement)		10	5	1	1
	Fraises		20	10	1	1
	Laitue		25	10	2	1
	Tomates		30	15	2	1
	Brocoli, chou de Bruxelles, chou pommé, chou-fleur		35	15	3	1
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales d'extérieur	Début de croissance	40	35	10	4
		Fin de croissance	30	25	5	2
Par voie aérienne	Pâturages pour bétail, pâturages (en présence de bovins laitiers), corrals, parcs d'engraissement, parcs d'attente	Voilure fixe	500	250	50	25
		Voilure tournante	250	100	30	15

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes de chaque produit inclus dans le mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) parmi les zones indiquées sur les étiquettes de ces produits. Pulvériser le mélange en utilisant le calibre de gouttelette le plus grossier (selon la classification de l'ASAE) parmi les calibres précisés sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-561-8273. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. Ce produit doit être appliqué en fonction des spécifications suivantes :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation minimal de 10 litres par hectare

UTILISATIONS COMMERCIALES ACCEPTABLES POUR LE NALED

<p>Données générales</p>			<p>CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE</p> <p>SAUF AVIS CONTRAIRE, OBSERVER LES INSTRUCTIONS ET LES RESTRICTIONS SUIVANTES</p> <p>Mode d'emploi : Commencer l'application au premier signe de présence d'insectes. Quelle que soit l'utilisation, appliquer comme pesticide de contact ou de couverture totale.</p> <p>Application au sol : Diluer avec de l'eau de façon à obtenir 100 à 300 L/ha sauf indication contraire.</p> <p>Application aérienne :</p> <p>NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne, à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi pour une culture particulière.</p> <p>Sauf indication contraire, diluer avec de l'eau de manière à obtenir 10 à 30 L/ha lorsqu'une application aérienne est indiquée. Restrictions : Ne pas appliquer aux cultures destinées à la consommation humaine ou animale dans les 4 jours qui précèdent la récolte ou la mise en pâturage, sauf indication contraire. Ne pas appliquer lorsque la température ambiante excède 32 °C. NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un nébulisateur/brumisateuseur portatif. NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).</p>
Catégorie d'utilisation	Ravageur	Dose	Instructions et restrictions pour l'application
<p>Brocoli, choux de Bruxelles, choux, choux-fleur</p>	<p>piéride du chou, fausse-teigne des crucifères, puceron</p>	<p>1,05 L/ha</p>	<p>Pulvérisation au sol uniquement.</p>
	<p>fausse-arpenteuse du chou</p>	<p>1,05 à 2,1 L /ha</p>	

2022-1471
2022-11-07

laitue	arpenreuse, puceron	1,05 à 1,60 L /ha	Pulvérisation au sol uniquement.
oignons (bulbes et semences uniquement)	thrips, mouche de l'oignon	0,53L /ha	
fraises	tétranyque rouge, puceron, cercope	1,05 L /ha	Pulvérisation au sol uniquement.
tomates (de champ)	drosophile (<i>Drosophila</i> spp)	1,05 L /ha	Application terrestre uniquement. Utiliser au minimum 400 L d'eau/ha. Faire la première application à 5-7 jours avant la première cueillette et, si nécessaire, procéder à une deuxième application 5 à 7 jours plus tard.
	noctuelle de la tomate, sphinx de la tomate, mouche mineuse	0,96 L /1 000 L d'eau	Application terrestre uniquement,. Pulvériser généreusement sur les plantes. Utiliser jusqu'à 2 000 L de produit dilué/ha.
pâturages pour bétail, parcs d'engraissement, pâturages (bovins laitiers)	moustique adulte, mouche, mouche domestique	122 à 305,3 mL /ha	

2022-1471
2022-11-07

			Application aérienne : Appliquer dilué avec de l'eau .Utiliser de 10 à 22 L de produit dilué/ha. Appliquer le produit pendant le pic de l'infestation. Il n'est pas nécessaire d'éviter les bâtiments agricoles et les étables de bovins laitiers. Si des animaux doivent être manipulés dans les 48 heures suivant l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques.
corrals, pâturages adjacents, parcs d'attente (bovins laitiers ou à viande, moutons, chevaux et porcs)	moustique, mouche domestique adulte	122 à 305,3 mL /ha	Application par voie aérienne : Utiliser 122 à 305,3 mL d'insecticide Dibrom/ha (110 à 275 g m.a./ha). Diluer 1,22 L à 3,5 L de produit dans 100 L d'eau, et pulvériser 10 L de la solution diluée/ha. Pulvériser sur les sites où des animaux sont présents. Si des animaux doivent être manipulés dans les 48 heures suivant l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques.

2022-1471
2022-11-07

plantes ornementales d'extérieur, rose, dahlia, chrysanthème, gloxinia, thuya occidental, pittosporum, boule de neige d'Europe, schizandre de Chine, aucuba, zinnia, portegreffes, azalée, saule, troène	puceron, cicadelle, tétranyque rouge, livrée, petite mineuse du bouleau, mineuse du houx, calligraphe du saule	1,2 L / 1 000 L d'eau	Application terrestre par pulvérisation uniquement. Il faut pulvériser le produit en couverture totale de façon à ce qu'il entre en contact avec les insectes.
---	--	-----------------------------	---

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce concentré peut provoquer des lésions de la peau.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Utiliser des gants imperméables et un écran facial ou des lunettes à coques quand on manipule le concentré.

Nocif en cas d'ingestion.

Éviter d'inhalé le brouillard de pulvérisation.

Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et l'eau potable.

Ne pas utiliser ou entreposer à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Peut corroder l'équipement de vaporisation en métal. Laver l'équipement à fond après l'utilisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet CropLife Canada à www.croplife.ca/.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le naled est un inhibiteur de la cholinestérase. Voici des symptômes typiques d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase : maux de tête, nausée, étourdissements, transpiration, salivation, écoulement nasal et larmolement. Dans les cas graves, les symptômes peuvent évoluer et prendre la forme de fibrillation musculaire, de faiblesses, de tremblements, de perte de coordination, de vomissements, de crampes abdominales et de diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire qui s'accompagne d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, le dosage de la cholinestérase plasmatique et globulaire peut donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). L'antidote à privilégier est l'atropine, et uniquement par injection. Les oximes, comme le chlorure de pralidoxime, peuvent exercer un effet thérapeutique s'ils sont administrés tôt, et uniquement s'ils sont combinés à l'atropine. Dans les cas d'intoxication aiguë grave, il faut recourir aux antidotes immédiatement après avoir pratiqué une intubation et rétabli la respiration. S'il s'agit d'une exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant. NOTA : Ce produit contient un solvant qui est un distillat de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE :

Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

®DIBROM est une marque déposée d'AMVAC CHEMICAL CORPORATION.